



Réunion du CHSDI* du 18 mars 2008 : Séance sous tension...

* : Comité d'Hygiène et de Sécurité Départemental Interdirectionnel

Mission de cette instance interdirectionnelle : contribuer à la protection de la santé, à la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail des agents.

Contrairement aux CAP et CTP, les représentants du personnel disposent d'un nombre de voix majoritaire face à l'administration.

Une dotation globale est attribuée chaque année. Chaque direction doit faire des propositions de financement pour des aménagements relevant strictement de la compétence du CHSDI.

Rappelons aux agents que **les registres hygiène et sécurité** (insuffisamment utilisés à l'heure actuelle) sont mis à leur disposition sur le site départemental de leur Direction.

La réunion du 18 mars, avec un ordre du jour très chargé, traitait entre autres, des propositions d'utilisation de crédits pour 2008 et de l'examen du rapport d'activité 2007 du médecin de prévention.

Dès le début, la séance a été menée au pas de charge par les représentants de l'administration...

➤ **Sécurité électrique : Monsieur le DSF disjoncte !**

Suite aux vérifications électriques obligatoires effectuées annuellement par un cabinet indépendant, certaines directions (DSF, DRCCRF) tentent **systématiquement** de faire financer, par le CHS, les travaux de mise aux normes préconisés. Or, la DPAEP (Direction des Personnels et de l'Adaptation de l'Environnement Professionnel) dans sa note d'orientation du 7 février 2008, adressée aux présidents des CHSDI, rappelle « **...que ces vérifications, les mises en conformité, les travaux de rénovation ainsi que les contrats de maintenance ou d'entretien relèvent des crédits que les directions ont reçus en vue de l'entretien normal des bâtiments** »

Quand les représentants syndicaux mettent en avant cette argumentation, certain directeur objecte qu'il convient de « **savoir lire intelligemment** »... ! En clair, l'administration interprète la note... toujours à son avantage !

Lors de la séance du 18/03/08, le Directeur des Services Fiscaux, pour différents sites, a demandé le financement de ce type de travaux pour plus de **20000€** !

Suite au rejet des représentants du personnel, le DSF, quelque peu courroucé, a déclaré qu'il reformulerait cette demande lors du prochain CHSDI... Quelle considération pour cette décision prise par **l'ensemble des représentants du personnel** !

➤ **Accessibilité de la cafétéria de Chamars : Pas à l'ordre du jour pour sa Direction !**

Suite au groupe de travail du 31 janvier 2008, nous avons proposé de rendre accessible **à tous** la cafétéria de la cité administrative de Chamars. D'emblée, le DSF et son adjoint s'opposent à ce projet, en mettant en avant les raisons suivantes :

- **Moins de 10 personnes fréquentent la cafétéria au quotidien uniquement à l'heure des repas.** Selon nos sources, ce chiffre avoisinerait les 20-25... D'autre part, ce local a bien d'autres destinations : réunions diverses, élection professionnelles, salle de convivialité, rencontre des agents retraités, etc.
- **Aucun agent handicapé n'utilise la cafétéria.** Et pour cause ! Il faut savoir que l'accès intérieur se fait exclusivement par un escalier en colimaçon...
- **En raison de la fusion, la destination future de cette salle n'est pas connue...** Peu importe l'usage futur, les locaux resteront occupés et devront être accessibles à tous, **sans discrimination.**

Seul point positif obtenu de haute lutte : une étude de pertinence et de faisabilité sera lancée par la Direction. A suivre...

➤ **Rapport d'activité 2007 du médecin de prévention : Trop long et trop sombre pour les Directeurs...**

Le risque psycho social devient un des axes prioritaires de l'action menée au sein des CHS. Ce risque est largement mis en évidence dans un rapport très complet du médecin de prévention qui souligne une nette augmentation du mal-être au travail : souffrance au travail, violence physique ou verbale, harcèlement au travail, épuisement professionnel et tentatives de suicide.

Ce bilan dérange considérablement certains directeurs (toujours les mêmes...) qui reprochent à Mme ILLIG **de noircir le tableau et d'accorder trop d'importance à des chiffres qui, somme toute, leur semblent bien insignifiants...**

Ces mêmes directeurs, appliquant « la politique de l'autruche », feraient bien de relire la lettre de la DPAEP de mars 2008 qui précise : **« les chefs de service ont un rôle de premier plan, puisqu'il est de leur responsabilité de veiller au bon fonctionnement de leur service, dans le respect des individus, ainsi qu'à la santé et la sécurité des agents... »**

Il semblerait que nous touchions là à un sujet tabou : les conséquences du management au sein de nos administrations. La politique de suppressions d'emplois, source de dégradation des conditions de travail, aggravera encore ces situations de mal-être.

En conclusion, nous trouvons déplorable que les directions cherchent à faire supporter au CHS des dépenses qui relèvent de leurs crédits de fonctionnement.

Nous dénonçons également l'attitude de ces mêmes directions qui, de toute évidence, font passer le bien-être des agents au second plan.

Petits rappels :

- Vous avez des dysfonctionnements à signaler, des remarques à formuler, des suggestions à apporter : Pensez à utiliser les registres hygiène et sécurité.
- Des formations vous sont régulièrement proposées dans le cadre du CHS : n'hésitez pas à vous y inscrire.